



Assemblée Générale du 29 juin 2018 de l'Orléans Poker Club

Compte rendu de l'assemblée générale le 29 juin 2018 à Olivet.
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Mot du président sortant de l'OPC Stéphane Viget
- 2) Bilan de l'OPC après un an de mise en sommeil
- 3) Présentation du projet 2018-2019
- 4) Élection du nouveau Bureau

La séance débute à 18h30

Est désigné président de séance Christopher Marcadet.

Est désigné secrétaire de séance Jean-François Tamdjirt.

Est désigné trésorier de séance Thierry Fournier.

I. Mot du président Stéphane Viget (vidéo)

II. Bilan de l'OPC 2018

- 1) L'Orléans Poker Club a été mis en sommeil fin 2017 à l'unanimité après une Assemblée Générale extraordinaire, présidée par Stéphane Viget.
- 2) Un accord verbal entre le propriétaire des anciens locaux à Ingré et le bureau de l'OPC a été pris, pour stocker le matériel de l'OPC (tables, jetonnerie) dans ce même lieu, dans l'attente d'un nouveau local, ceci juste après la fermeture de l'Arena. Tout le matériel ayant disparu, le nouveau Bureau contactera l'ancien propriétaire et jugera de la suite à donner à ce dossier.
Un inventaire est prévu dans le deuxième local où se trouve encore du matériel.
- 3) L'OPC dispose encore de 5 tables, 25 chaises et d'une partie de la jetonnerie, sous réserve de l'inventaire qu'il reste à effectuer dans l'ancien local.

- 4) Le compte bancaire de l'OPC présente un solde créditeur de 248€. Cependant, il reste deux lots à donner : un lot de 170€ et un autre de 50€. Finalement, tenant compte de cet en-cours, le résultat net de l'OPC sur le compte bancaire est de 28€.

III. Présentation du projet

- 1) Le nouveau local nous impose de suivre certaines normes de sécurité, pour cette raison, le nombre d'adhérents, sera capé à 80 personnes cette saison.
Il est donc recommandé aux personnes souhaitant prendre leur adhésion de le faire au plus tôt ; un fichier de suivi sous Google Doc sera prochainement mis en place permettant de suivre l'évolution des demandes d'adhésion et du nombre restant de places disponibles.
La salle a un coût de 200€/weekend d'utilisation. Selon la bonne santé financière en fin d'année fiscale, il serait possible que le Bureau loue une deuxième salle attenante, pour un montant moyen de 60 euros en sus, qui permettrait de stocker le matériel au plus proche de la salle de jeu.
En attendant, le Bureau devra transférer le matériel d'un endroit à l'autre.
- 2) Un formulaire d'adhésion et la nouvelle charte du club a été communiqué à toutes les personnes présentes.
- 3) Le nouveau Bureau a décidé de plafonner la cotisation annuelle à 65 euros.
Cette somme permettra en partie de financer le prizepool, l'achat de nouveau matériel et la future saison CNEC qui démarrera en avril 2019.
- 4) Des partenariats locaux (enseignes commerciales) et nationaux (Winamax, Arena, etc.) ont été demandés, et en attente de retours. Ceci nous permettra d'offrir des prizepools plus importants, tout en soulignant que l'objectif du nouveau Bureau est d'offrir aux adhérents un club de poker recentré sur ses adhérents, plutôt que sur les objectifs offerts par les prizepools qui seront proposés.
- 5) Il est demandé que les adhérents participent à la vie du Club, notamment sur les préparations des tournois et tenue de la buvette. Il serait de bon aloi que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui soient de revue pour tous ces préparatifs.
L'effort demandé n'est pas conséquent, mais vu le nombre de dates prévues, une personne ne serait, par exemple, sollicitée qu'une seule fois par an, si tout le monde joue le jeu.
- 6) L'OPC vivra cette nouvelle année par le biais des cotisations de ses adhérents, mais aussi par la buvette qui, nous l'espérons, nous rapportera des fonds supplémentaires.

- 7) A l'instar de ce qui est fait dans d'autres clubs de la région, le Bureau demande l'aide des adhérents pour préparer des plats (croques, quiche, pizza etc.) ou des desserts (tartes etc.). Ces sommes permettront d'assurer un fond de roulement pour les loyers qui seront dues à notre nouveau propriétaire.
- 8) Le nouveau planning et charte générale du club sont présentés à l'ensemble des personnes présentes.
- 9) Le planning prévoit 13 tournois : 10 manches de championnats, 8 meilleurs résultats retenus, 3 événements à définir + un Deepstack (date à définir) jusqu'à fin juin 2019.

IV. Élection du nouveau Bureau

- 1) Christopher Marcadet demande à passer au vote du nouveau Bureau
- 2) Les candidats à la reprise de l'Orléans Poker Club pour l'année 2018-2019 sont :
 - Christopher Marcadet, agissant en qualité de président.
 - Thierry Fournier, agissant en qualité de trésorier.
 - Jean-François Tamdjirt, agissant en qualité de secrétaire.
- 3) Il a été décidé de domicilier le siège de l'association Orléans Poker Club au **29 Boulevard Jean Jaurès 45000 Orléans.**

Aucune autre personne présente dans l'assemblée n'a fait connaître son souhait d'intégrer ce nouveau bureau ou d'en solliciter un autre.

Un vote à main levée a lieu : la majorité vote pour l'élection du nouveau bureau, une personne s'abstient.

L'élection du nouveau bureau et projet pour 2018-2019 est votée à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Au plaisir de vous revoir bientôt pour cette nouvelle saison.

Cordialement,

Le Bureau.